



Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen
Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : national@mvtpaix.org
www.mvtpaix.org

Monsieur le Président de la République,

Dans quelques jours, l'Assemblée Générale des Nations Unies doit confirmer le vote du 27 octobre 2016, de sa première commission sur la résolution L4 intitulée : « ***Faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire*** ».

Cent vingt-trois États ont voté pour, mais la France a voté contre, avec 37 autres États, en contradiction avec l'engagement de la France résultant de l'article 6 du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

Ce vote est aussi en contradiction avec les attentes du peuple français comme l'atteste un récent sondage qui montre que 73% des français sont favorables à un vote positif de la France.

Le Mouvement de la Paix regrette profondément ce choix de la France. En effet, nous pensons que c'est une chance historique pour l'humanité d'aller enfin vers un monde débarrassé de toutes les armes de destructions massives.

Ce que la France a fait pour l'aboutissement de traités d'interdiction d'autres armes de destructions massives que sont les armes chimiques et les armes bactériologiques, elle doit aussi le faire pour les armes atomiques.

Cela amorcerait une vraie détente au niveau international, car l'existence de ces armes fait peser un danger mortel pour la survie de l'humanité.

Ce vote positif de la France est d'autant plus attendu que le 27 octobre, les députés, représentants élus des citoyens de l'Union au Parlement européen - en votant la résolution « **sur la sécurité nucléaire et la non-prolifération** » (2016/2936(RSP)) - ont invité les États membres à participer de façon constructive au processus initié par les Nations Unies.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

A Paris, le 20 décembre 2016

Le Mouvement de la Paix